



# Douzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

Salvador (Brésil), 12-19 avril 2010



› Fiche d'information 5

Pour information seulement — document sans caractère officiel

## APPLICATION EFFICACE DES PRINCIPES DIRECTEURS DES NATIONS UNIES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DU CRIME

Une société juste et sûre est une condition préalable au développement. Ce sont les pauvres qui ressentent le plus durement les répercussions de la criminalité, une des nombreuses raisons pour lesquelles la prévention devrait faire partie du système d'état de droit de tout pays. La criminalité et la victimisation influent sur le développement: elles dégradent la qualité de vie des citoyens et empêchent l'accès à l'emploi en faisant fuir les entreprises. Si aucune sécurité n'est établie, les coûts de la criminalité et de la justice pénale réduiront les fonds autrement disponibles pour le développement social.

En plus d'accroître l'efficacité et les moyens du système judiciaire, il importe de s'attaquer aux facteurs qui contribuent au développement de la criminalité, tels que le manque de programmes de réinsertion après incarcération, le chômage et l'accès limité à de bons services de santé et de logement.

### › Trois types de prévention de la criminalité

Une vaste expérience et des études théoriques ont révélé au moins trois types de prévention de la criminalité qui se sont avérés efficaces pour réduire le taux de la criminalité, soit individuellement, soit combinés les uns avec les autres. Il s'agit de la prévention sociale, de la prévention à l'échelon de la collectivité et de la prévention des situations criminogènes.

Les stratégies de prévention sociale de la criminalité visent à améliorer le bien-être du groupe visé. En facilitant l'accès aux biens sociaux tels que la santé, un environnement sûr et sain, l'emploi et l'éducation, la prévention sociale tend à réduire les facteurs "d'entraînement" qui font que les citoyens marginalisés voient dans la criminalité une option professionnelle viable.

La prévention de la criminalité à l'échelon de la collectivité a pour objectif de modifier les conditions de vie dans les quartiers défavorisés présentant de faibles taux de cohésion sociale et des risques élevés de se trouver impliqué dans des activités criminelles ou d'en être la victime.

La prévention des situations criminogènes a pour but de réduire les occasions de commettre des infractions et les incitations à le faire en maximisant les risques d'arrestation et en réduisant au minimum les avantages de la criminalité au moyen de techniques telles qu'un aménagement adapté des espaces publics et des logements et l'offre d'une assistance aux victimes.

### › Les secrets des programmes efficaces de prévention de la criminalité

Il existe des exemples bien documentés et évalués de programmes ayant appliqué les trois types de prévention de la criminalité susmentionnés pour réduire les taux de criminalité. Les huit principes suivants constituent les éléments de base de tous les programmes de prévention de la criminalité couronnés de succès:

- i) Leadership des pouvoirs publics à tous les niveaux pour créer et maintenir un cadre institutionnel de prévention de la criminalité;
- ii) Intégration de la prévention de la criminalité dans les politiques de développement socioéconomique;
- iii) Coopération entre les pouvoirs publics, la société civile et le secteur des affaires;
- iv) Durabilité et responsabilisation, plus particulièrement par un financement à long terme pour établir, pérenniser et évaluer les programmes;
- v) Mesures fondées sur la connaissance;
- vi) Respect des droits de l'homme, état de droit et promotion d'une culture de respect de la loi;
- vii) Prise en compte des liens entre la délinquance locale et la criminalité transnationale organisée;
- viii) Stratégies différentes pour des groupes particuliers, notamment les garçons et les filles, les hommes et les femmes ainsi que les membres vulnérables de la société.

Pour les pays moins développés, ces principes peuvent sembler très difficiles à appliquer, mais comme l'a formulé un État: "la prévention du crime peut sembler onéreuse au début mais, à long terme, elle revient moins cher que l'absence de prévention en termes de qualité de vie et de dépenses engendrées directement par la criminalité."

### › Établir un plan de prévention de la criminalité et le passer en revue

Divers administrations et secteurs de la société doivent être impliqués dans un plan national de prévention de la criminalité et de coordination. Ce dernier devrait non seulement indiquer les personnes responsables de son exécution et les ressources disponibles mais aussi clairement énoncer les défis et leurs causes, fixer des priorités et envisager de possibles solutions. À l'échelon local, le plan devrait entrer dans les plus menus détails.

Si l'élaboration d'un plan global constitue une première étape, il faut ensuite en examiner régulièrement les stratégies et objectifs pour qu'il demeure à jour, pertinent et efficace. Une évaluation professionnelle représente un élément important du processus et un financement durable à court, à moyen et à long terme est nécessaire.

### › **Accroître le niveau des connaissances sur la prévention de la criminalité**

Des renseignements sur des pratiques efficaces et des programmes réussis portant sur des questions particulières allant de la sécurité dans les écoles à la gestion des espaces publics peuvent être communiqués à d'autres pays. Cependant, les programmes de prévention de la criminalité exécutés dans les pays développés peuvent ne pas être applicables dans d'autres pays, surtout en l'absence de données locales sur la criminalité. Il faut donc adapter les stratégies aux besoins et à la situation de chaque pays.

### › **Établir des partenariats**

L'établissement de liens de travail entre divers secteurs et le public représente un aspect important de la prévention de la criminalité mais n'est pas facile à réaliser. Ainsi, le public peut partir du principe qu'il incombe à la police d'assurer la sécurité, ou les organismes publics peuvent hésiter à communiquer les renseignements dont ils disposent à d'autres partenaires en raison de l'existence d'accords de confidentialité.

L'éducation du public est l'un des moyens de tenter de changer les attitudes. Ainsi, dans le cadre de sa stratégie pour prévenir la violence à l'encontre des femmes, le Gouvernement

fédéral du Brésil a lancé une campagne publique qui comportait des renseignements sur les services disponibles, une permanence téléphonique pour les victimes et une série de forums publics sur la sécurité des femmes pour sensibiliser le public et stimuler un débat sur ces sujets.

### › **Défis et solutions**

Il n'est ni faisable, ni déontologique, ni même prudent de faire face à la criminalité uniquement à l'aide de mesures dissuasives ou judiciaires. Une prévention efficace est essentielle pour garantir le développement durable, puisque la réduction de la criminalité et de l'insécurité améliore les conditions propices au commerce et à l'emploi et permet de réorienter les ressources affectées à la lutte contre la criminalité vers le progrès socioéconomique.

Presque dix ans se sont écoulés depuis l'adoption des principes directeurs des Nations Unies en matière de prévention du crime et le douzième Congrès pour la prévention du crime offre une occasion unique d'examiner les domaines dans lesquels ils se sont révélés applicables et ceux dans lesquels ils pourraient être améliorés.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter les sites:

[www.unis.unvienna.org](http://www.unis.unvienna.org)

[www.unodc.org](http://www.unodc.org)

[www.crimecongress2010.com.br](http://www.crimecongress2010.com.br)

Les débats seront diffusés en direct sur le site:

[www.un.org/webcast/crime2010](http://www.un.org/webcast/crime2010)